

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

Polluant en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre. Cela s'explique en partie par le passage de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zones concernées	Stations de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'alerte : 80 µg/m³ en moyenne journalière
Commentaires	Depuis samedi de fortes concentrations de particules fines sont présentes dans notre atmosphère. Malgré la diminution qui a été observée depuis ce matin, les concentrations en particules PM10 aujourd'hui à 10h sont de : - 80,2 µg/m ³ sur la station de Cayenne ; - 101.7 µg/m ³ sur la station de Kourou. Compte tenu de la continuité de l'intensité de l'épisode de pollution atmosphérique par les brumes Sahariennes, un dépassement du SA est prévu pour aujourd'hui sur nos 2 stations. La procédure d'alerte est déclenchée pour ce mardi 23/02/2021.
Prévisions	Les concentrations devraient continuer à redescendre pour demain mais il est possible que cela reste supérieur au SIR.

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses¹ (dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abatti ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...)

¹ Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche

23/02/2021 10h30



- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).